

Clarens



François Sugnaux, le long de la Baye de Clarens qui coule sous le Pont de Brent, critiques les mesures prévues. CHANTAL DERVEY

La sécurisation de la Baye suscite des oppositions

Des voix s'élèvent contre le futur dépotoir qui, le long de la rivière, troublerait piscine et paysage du Pont de Brent

Stéphanie Arboit

La Baye de Clarens doit être sécurisée pour éviter qu'une crue n'entraîne des dégâts sur le territoire de Montreux. Les travaux projetés sur la partie amont font grincer des dents: la mise à l'enquête a suscité trois oppositions individuelles, trois institutionnelles (dont Pro Natura) ainsi que deux collectives, réunissant plus de 20 signatures. Tour d'horizon des problèmes sur fond de désaccords de calculs.

Principal souci: le dépotoir

«C'est gratiné de créer une zone de rétention pour les alluvions sur le terrain meuble d'une ancienne décharge!» François Sugnaux, ingénieur et docteur en biologie, ne décolère pas que le Canton veuille construire sur la Baye, à quelques mètres du Pont de Brent, un «barrage». S'apparentant à un «filtre», il est censé, telle une passoire, re-



tenir et rejeter les cailloux et matériaux charriés sur les bords. «Or une grande partie du talus sur lequel le barrage s'appuierait était partie lors des crues de 2007. Le dépotoir risque de ne servir à rien et de se décrocher.» L'opposant pense aussi que les techniciens se sont trompés dans leurs calculs: «Si on veut être sérieux, il faut prévoir de retenir 6000 m³ et non 4000 m³ de dépôts!» Autre problème: cet ouvrage se situerait à proximité immédiate

de la piscine de Brent. «C'est un ancien creux à sable qui a été progressivement bétonné, explique son épouse, Anne-Zoé Sugnaux. Les habitants de Brent se sont fédérés pour l'entretenir, avec un grand nettoyage printanier auquel tous participent. C'est un lieu de vie pour le village, où de nombreuses mamans et leurs enfants s'abritent sous la verdure.»

Cinq inventaires «bafoués»

Pro Natura dénonce que cinq inventaires ne sont pas respectés, dont le programme cantonal prioritaire de renaturation des cours d'eau: «Le Canton signale que tout ce qui est en amont du Pont mérite une attention particulière puis prévoit ces travaux. Il y a contradiction», estime Michel Bongard, secrétaire général de Pro Natura Vaud. L'inventaire des voies de communication historiques de la Suisse, qui protège le Pont de Brent, est aussi «bafoué»: il n'est permis de construire qu'à 100 m au moins. Le restaurateur étoilé qui s'y trouve, Stéphane Décotterd, figure parmi les opposants. «Nous avons déjà légèrement remonté le dépotoir. C'est un projet très participatif, qui a intégré des remarques», répond Philippe Hohl, chef de la Division eau de la Direction générale de l'environnement.

L'ouvrage fait partie d'un tout. Nous avons fait des efforts importants d'intégration paysagère et d'améliorations environnementales. L'équilibre global est bon.»

Pro Natura et les Sugnaux défendent une implantation du dépotoir à Plan Maret (Blonay). «Là une gravière existe, on ne vient pas dégrader davantage», précise Michel Bongard. «Des trax accèdent déjà à ce site industriel», abonde François Sugnaux. Philippe Hohl contre-argumente: «Non seulement il y aurait trois fois plus de défrichage, mais le transport du chantier nécessiterait de passer dans le village. De plus, on pourrait récolter moins de matériaux alors que c'est la protection de Montreux qui compte! Plus grave: il y a un risque d'atteindre les nappes phréatiques.» «Pour les contaminer, il faudrait que l'eau monte de 20 mètres, un cas de figure quasi impossible», estime François Sugnaux.

Un point positif

A l'inverse, le delta qui sera créé ravit Pro Natura. «Le Haut-Lac est un espace d'hivernage pour les oiseaux d'importance internationale, explique Michel Bongard. Les graviers seront tout de suite colonisés par les volatiles hivernants et le talus sous-lacustre favorisera les pontes des poissons.»

Morgins (VS) L'affiche du C'est l'hiver! dévoilée

Cette année, le C'est l'hiver! Morgins Festival n'ouvrira pas la saison, il se tiendra les 27 et 28 février. Les raisons? Assurer une meilleure implantation dans les événements phares de l'hiver et mieux se faire connaître des touristes. Le vendredi 27 février, deux DJ lausannois ouvriront le bal au Saf Club. Le samedi 28, Paul Thomson, batteur du groupe écossais Franz Ferdinand, et Dave Rowntree, batteur de Blur, seront à l'affiche, aux côtés du groupe français Coming Soon et des Valaisans de Robber Joy. **F.GN**

Le chiffre 500

C'est le nombre total de personnes qui ont pris part ce week-end à la 6e édition de la course A Travers Aigle. «Un véritable succès» pour son nouveau comité d'organisation. Dans l'épreuve reine, chez les dames, la Valaisanne Léanie Schweickhardt a bouclé les six tours en 25'04". Chez les messieurs, c'est également un Valaisan, César Cosya, qui s'impose avec un temps de 22'23". A noter que les organisateurs ont pu récolter la somme de 1140 francs en faveur du Téléthon. **F.GN**

Vevey «Metropolis» en musique

Chef-d'œuvre réalisé par le réalisateur allemand Fritz Lang en 1927, *Metropolis* est un classique du cinéma muet. Ce long-métrage, qui évoque la lutte des classes dans une cité futuriste, sera projeté dans sa version restaurée de 2011 ce soir à 20 h au Cinéma Rex 1. Originalité: les huit musiciens de l'Ensemble Silence accompagneront en direct la projection. Issu du collectif Rue du Nord, cet ensemble se consacre depuis dix ans à la création et à l'interprétation de musiques originales pour des films muets. **R.D.**

Vevey La jeune Verveine sacrée à Rennes

«Verveine dope les Transmusicales» a titré l'envoyé spécial de *Libération* puis écrit: «Ce qu'on a vu de plus emballant hier soir à Rennes.» Sur France Inter, la journaliste Laurence Peuron n'a pas tari d'éloges non plus. La jeune Veveysanne de 25 ans, Verveine (Joëlle Nicolas de son vrai nom) a affolé le festival de musiques actuelles et de découvertes. Elle s'y est produite vendredi, distillant ses vocalises façon Björk et ses textures électroniques (elle qui a appris le piano, mais manie les machines en autodidacte). **ST.A.**

Sortie de presse des 15^{es} Annales veveysannes

Le nouveau volume des Annales veveysannes fait la part belle à l'histoire, à l'art, à l'économie ou encore à la politique de Vevey la Jolie

Comme tous les deux ans à pareille époque, Vibiscum, Association des amis du Vieux Vevey, publie ses annales. L'ouvrage qui vient de sortir de presse est le 15^e de la série. «Ce nouveau volume ne comporte pas une thématique particulière mais rassemble un panache de sujets. Il est fait d'architecture, de tourisme, d'industrie, d'art et de politique», résume Cédric Rossier, éditeur et membre du comité de rédaction des Annales veveysannes.

Différents auteurs ont apporté leur pierre à cet édifice de l'histoire de Vevey la Jolie. C'est le cas notamment de Pierre Aguet. L'ancien municipal et conseiller national socialiste témoigne de la chute dans les années nonante de l'industrie, fleur de la ville. Et, par voie de conséquence, la mise en place de solutions pour faire face

au chômage galopant. Autre symbole de la gloire veveysanne, le quartier des Bosquets et ses entreprises emblématiques: Peter (chocolat), Nestlé (farine lactée), Taverny (tabac).

En 1936-1937, Vevey est mise sous tutelle par le Canton. L'historien Simon Beroud revient avec force détails sur cet avatar extraordinaire et développe une thèse autre que celle, communément avancée, de la mauvaise gestion de la Ville. Descendant de Jacques-Edouard Couvreur, Jacques Décombaz marque une empreinte inédite sur son aïeul à qui l'on doit la construction néogothique du château de l'Aile (1839-1845), à l'heure où ce monument historique est en voie de complète réhabilitation.

Un autre article traite des innovations historiques (gaz, électricité, eau courante, ascenseur, etc.) qui ont apporté le confort dans les hôtels emblématiques veveysans. D'autres font la part belle au peintre des marines Edmond de Palézieux, aux anciens ateliers mécaniques et aux différents lieux de culte de la commune. **C.BO.**

Près de 30 logements sont projetés à Clarens

Le nouveau projet de PPA «rue Gambetta - rue du Port» préserve la façade historique de la vieille ferme et autorise une densification du quartier

«Pour sortir de l'impasse dans laquelle nous nous trouvons, nous avons dû parvenir à un accord avec le propriétaire de la ferme», rappelle Christian Neukomm, municipal à Montreux. La Ville a élaboré une nouvelle mouture du plan partiel d'affectation (PPA) «rue Gambetta - rue du Port». Le document préserve la façade historique de la vieille ferme classée en note 3, tout en garantissant une densité de logements dans ce secteur situé à l'interface du tissu urbain de Clarens et du noyau historique de la rue du Port.

Sur cette parcelle, propriété de la société Bernard Nicod, le PPA prévoit dès lors une surface de plancher brute de 4415 m², soit un potentiel correspondant à une trentaine de logements et à 88 équivalents habitants/emplois. Cette planification com-

plète, en outre, le réseau piétonnier par l'élargissement du chemin du Petit-Clos dans sa portion la plus étroite et par la nouvelle possibilité qui sera offerte de cheminer au travers de la parcelle privée directement vers l'avenue Mayor-Vautier. Ces projets ont fait l'objet d'une convention générale signée entre les deux parties. De plus, la Municipalité a négocié avec la société propriétaire la réservation d'un quota de 20% de la surface totale de la parcelle, soit 900 m², pour créer des logements à loyers abordables. La mise en place des équipements techniques fera l'objet d'une convention spécifique.

Cette troisième mouture du PPA «rue Gambetta - rue du Port», après celles de 2008 et de 2010, a été soumise au Canton. Sans remarque de sa part, la mise à l'enquête du projet de PPA pourrait se dérouler durant le premier trimestre de l'an prochain. Dans la foulée, la Municipalité présenterait un préavis au Conseil communal, afin qu'il puisse se prononcer durant le deuxième semestre de 2015. **C.B.**

Villeneuve respire, face à un budget bénéficiaire

Jeu de dernière, le Conseil communal a adopté à l'unanimité les prévisions budgétaires plutôt réjouissantes pour 2015

Initialement déficitaire de 8000 francs, le budget 2015 de Villeneuve présente au final un léger excédent de recettes de 47000 francs (sur un total de 24,1 millions de francs de charges). «Les projections budgétaires prenaient en compte l'agrandissement de nos locaux communaux, explique la syndique, Patricia Dominique Lachat. Au final, nous avons décidé de céder la surface prévue à un cabinet médical groupé. Cela représente pour nous une économie de quelque 54000 francs.» La marge d'auto-financement, en légère progres-

sion par rapport à l'année passée, devrait également aider à appréhender cette année avec sérénité. Elle devrait atteindre plus de 1,2 million de francs (contre 1,1 million en 2014). Avec des recettes fiscales en progression de 3,27% par rapport à 2014, pour s'établir à 423000 francs, la Municipalité affiche également une mine réjouie.

«Nous pouvons souffler, mais nous devons rester prudents au vu de nos investissements prévus», conclut la syndique. Une nouvelle salle de gymnastique pour les écoles (24 heures d'hier), le réaménagement de la rue Centrale, la mise en conformité de son éclairage public ou le plan directeur localisé «Villeneuve Gare» sont autant de gros dossiers qui attendent la Commune dans les prochaines années. **F.GN.**